

# PERMANENCES

## Conseils HABITAT & ÉNERGIE

Les permanences conseils habitat et énergie sont proposées gratuitement par le pôle Aménagement du territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). Ce service s'adresse aux habitants des 54 communes du territoire.

*La CCRV peut également octroyer des aides financières, n'hésitez pas à vous renseigner.*



Pôle Aménagement du territoire  
35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts  
Tel : 03 23 96 61 25

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)



Sept. 2022

Les partenaires de ces permanences :



# PERMANENCES

## Conseils HABITAT & ÉNERGIE

*Dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique, aides financières, amélioration de l'habitat, réduction de la facture énergétique...*

Designed by Freepik

Renseignements : Communauté de Communes Retz-en-Valois, Pôle Aménagement du territoire  
35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts / 03.23.96.61.25 ou sur [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

► Amélioration de l'Habitat :

Jours et horaires	Lieux
1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois 9h15 à 10h15	France services 8 rue Alexandre Dumas 02600 VILLERS-COTTERÉTS
1 <sup>er</sup> mercredi du mois (tous les 2 mois) <i>voir dates sur le site internet de la CCRV</i> 14h à 15h	Mairie de La Ferté-Milon 29 rue de la Chaussée 02460 LA FERTÉ-MILON
1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois 11h à 12h	Mairie de Vic-sur-Aisne 2 Rue Brouillaud 02290 VIC-SUR-AISNE

► France Rénov' / Hauts-de-France Pass Rénovation :

Jours et horaires	Lieux
2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardis de chaque mois 11h à 12h	France services 8 rue Alexandre Dumas 02600 VILLERS-COTTERÉTS
2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardis de chaque mois 9h30 à 10h30	Mairie de La Ferté-Milon 29 rue de la Chaussée 02460 LA FERTÉ-MILON
2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredis de chaque mois 11h à 12h	France services Antenne de la CCRV à Vic-sur-Aisne 2 et 4 rue Saint Christophe 02290 VIC-SUR-AISNE



Permanences ouvertes à tous les propriétaires de logements privés, qu'ils l'occupent ou qu'ils le louent, et qui envisagent des travaux d'amélioration.

Ceux-ci doivent porter sur la mise aux normes, l'économie d'énergie ou l'adaptation du logement au vieillissement. Il leur sera proposé une aide et un accompagnement dans toutes les étapes du projet : élaboration, information sur les aides, constitution du dossier et assistance technique autour des travaux à réaliser.



**Des permanences pour rencontrer un conseiller France Rénov' et bénéficier de conseils neutres, indépendants et gratuits :**

Quelles priorités pour vos travaux de rénovation énergétique ? Quels matériaux d'isolation utiliser ? Quel système de chauffage choisir ? Quelle est l'énergie la plus adaptée à votre logement ? Quel recours aux énergies renouvelables ? Quelles sont les aides financières mobilisables ?...

Renseignez-vous également sur le dispositif *Hauts-de-France Pass Rénovation* dont le but est de vous aider à entreprendre vos travaux de rénovation énergétique grâce à un accompagnement technique complet et des solutions de financement personnalisées.

**À noter :** Service ouvert à tous les propriétaires, sans conditions de ressources, dont les frais de dossier sont entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Retz-en-Valois.